



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE CINQ JUIN A 19H00

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 15 | 14 | 14 |

| Date convocation | Date affichage | N° délibération |
|------------------|----------------|-----------------|
| 03/06/2026 | 03/06/2026 | 2026/43 |

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : MARCHI Arnaud

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/43

MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES – AVENANT N°1

Madame le Maire informe l'assemblée que le marché de prestations de services a été attribué pour une durée de deux ans le 24 mai 2022 à l'entreprise Julien GAZZOLA, reconductible 2 fois un an par la délibération n°2022/19.

Le marché est arrivé à échéance le 24 mai 2026, et un avenant a été conclu pour une durée de 5 mois, du 24 mai 2026 au 24 octobre 2026.

DÉCISION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** l'avenant n°1 prolongeant le marché de prestations de services attribué à l'entreprise Julien GAZZOLA du 24 mai 2026 au 24 octobre 2026
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de l'avenant au marché
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget communal

Le Maire
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Arnaud MARCHI

Transmis au contrôle de légalité
Le 06 JUIN 2026

Publié le 06 JUIN 2026